# Aménagement de l'Ilot Salengro

LETTRE DU PROJET **N°1**

**Mars 2021**

## Lancement de la démarche participative

VENEZ ÉCHANGER

**mercredi**
**31 mars**
**de 14h à 17h30**

sur le site des anciens ateliers municipaux
**98 rue Salengro**

silène
L'HABITAT AU CŒUR.

Madame, Monsieur,

La Ville et Silène, accompagnés de l'agence d'urbanisme (addrn), relancent le projet d'aménagement du site des anciens ateliers municipaux avec un programme de logements et la création d'un espace public paysager.

Suite à l'abandon du premier projet en 2020, nous souhaitons vous associer à la réflexion tout au long de la démarche afin de garantir une bonne intégration de cette opération dans son environnement.
Le contexte sanitaire actuel ne nous permet pas d'organiser les réunions publiques habituelles.
Aussi, cette lettre du projet vous présente le dispositif proposé pour échanger ensemble.

A chaque étape, vous serez destinataire d'une lettre d'information faisant le point sur ce qui a été réalisé et ce qu'il reste à faire. Dans l'intervalle, les services de la Ville restent à votre écoute.

**Christophe Cotta**
Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, de l'aménagement et de la transition écologique

**Jean-Luc Séchet**
Adjoint de quartier centre-ville

SAINT-NAZAIRE

saintnazaire.fr

# Les fondamentaux du projet

**La friche des anciens ateliers municipaux est aujourd'hui un espace en devenir. Située rue Salengro, cette parcelle d'environ 5 000 m² s'inscrit dans la dynamique résidentielle du centre-ville.**

- **L'aménagement d'un espace public paysager** d'une superficie d'environ 2000 m² viendra enrichir le réseau de squares citadins. Ces lieux de respiration, complémentaires des parcs et promenades de la ville, offrent des « pauses nature » et des jeux de proximité pour les habitant·es. Les rues adjacentes seront aménagées pour reconstituer une offre de stationnement public adaptée.

- **La construction d'une résidence :** bordant l'espace paysager à deux pas des écoles et des services, une résidence d'une quarantaine de logements sociaux permettra l'installation de nouvelles familles dans le quartier.

PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

*Le projet se situe sur le site des anciens ateliers municipaux entre les rues Roger Salengro, Jeanne d'Arc et Fidèle Simon.*

Un espace public paysager à l'échelle du centre-ville Nord.

ESPACES PUBLICS A PROXIMITÉ :

**CHIFFRES REPÈRES**

1 **square du Dolmen**
environ 500 m²

2 **square Delzieux**
environ 2 300 m²

3 **esplanade Nelson Mandela**
(aire de jeux du Dragon)
environ 1 500 m²

**LA CHARTE DE LA QUALITÉ ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

## ... un cadre de réflexion pour le projet

** La Charte est un engagement des professionnels de la construction (promoteurs, bailleurs, architectes…) de travailler avec la Ville sur une qualité de production et d'aménagement des nouvelles opérations. Il s'agit de réaliser des logements confortables et performants répondant aux objectifs liés à la transition écologique.*

L'ambition est de conforter la participation autour des projets d'aménagement. **Obéissant aux principes de la Charte de la qualité et de la transition écologique***, le projet Ilot Salengro porté par la Ville et Silène, vise **la construction de logements** garantissant confort d'usage pour l'occupant·e, préservation de l'eau et de la biodiversité…

# Les questions mises au débat

- **Quelle implantation pour le projet de logements** Silène ? Pour le projet d'espace paysager ?

- **Demain, quels usages** pour le nouvel espace public ? Quels seraient les aménagements et/ou équipements à proposer pour identifier et qualifier cet espace ?

- **Quelles conditions mettre en place** pour assurer le bon fonctionnement des espaces et aménagements créés ?

© C.Robert / ville de Saint-Nazaire

© D. Macel / ville de Saint-Nazaire

QUI PEUT PARTICIPER ?

- Les habitant·es de Saint-Nazaire
- Les usagers du quartier : riverains, parents d'élèves, collégiens …

Et plus largement, les personnes intéressées par la démarche.

# Le calendrier

## 1re phase de participation

**• Temps d'échange avant les études**
Présentation de la démarche, échange avec les participant·es et recueil d'information pour la conception de plusieurs scénarios d'aménagement.

**Permanence n°1**
**mercredi 31 mars 2021 de 14h à 17h30**

**Permanence n°2**
**un samedi matin courant avril (date à programmer)**

**• Présentation des scénarios et recueil des avis**
**Permanence n°3**
**mercredi 19 mai 2021 de 14h à 17h30**
Présentation et avis sur les scénarios d'aménagement et exploration du projet d'espace paysager.

**• Réunion publique de restitution**
**automne 2021**
Restitution des apports de la concertation.
Présentation du projet de permis de construire de Silène et des premières orientations de l'aménagement de l'espace public paysager.

## 2e phase de participation

Une autre phase de participation sera organisée pour préciser les attentes concernant le nouvel espace paysager : usages, ambiance, identité, modalités de fonctionnement…

La forme de cette concertation sera précisée d'ici fin 2021 en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

**COVID-19**

**Les échanges en petits groupes seront privilégiés lors des permanences, avec les représentants de la Ville et de Silène.**

*Les gestes barrières seront de rigueur :*
*- port du masque obligatoire*
*- respect des distances physiques*
*- groupes de 6 personnes maximum*

*Gel hydro-alcoolique à disposition.*

# **Réfléchir ensemble** au devenir de l'îlot Salengro

## Quel fonctionnement pour nos échanges ?

© atelier mobile

*L'atelier mobile se déplace dans les quartiers pour vous informer et échanger sur les projets urbains. Vous le retrouverez lors des permanences pour animer les temps de débat.*

## LES ENGAGEMENTS

### ... des participant·es

**Les personnes qui s'investissent dans la démarche participative s'engagent à :**

- apporter leur expertise d'usage et leur force de proposition
- participer aux différents temps d'échange dans un esprit d'écoute et de dialogue afin de favoriser l'expression de tous les points de vue.

### ... de la Ville

**La Ville de Saint-Nazaire s'engage à :**

- mettre à disposition, dès le début de cette démarche, les éléments utiles à la bonne compréhension du projet et à la tenue des ateliers ou permanences
- prendre en compte l'expertise d'usage et les propositions des habitant·es pour enrichir la conception des aménagements
- analyser les propositions (aspects techniques et financiers) et les relayer auprès des élu·es
- faire le bilan des contributions et formaliser un avis sur les propositions.

**Contact et informations**
n'hésitez pas à contacter l'équipe de l'atelier mobile
T. 02 40 00 40 70
atelier@mairie-saintnazaire.fr

Site internet :
saintnazaire.fr rubrique "ambition maritime et projets urbains"

DGA Information Communication Ville de Saint-Nazaire - Mars 2021